

SE PERFECTIONNER À LA FISCALITÉ D'ENTREPRISE - NIVEAU 2

2 jours

ASSIMILER LES SPÉCIFICITÉS ET LES DÉCLARATIONS LIÉES À LA TVA, L'IS, LA CFE ET LA CVAE

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières évolutions législatives et jurisprudentielles : réforme de la déclaration de TVA CA3, de la TVA sur les importations et de la DEB, réforme de l'exigibilité de la TVA sur les acomptes, suppression progressive de la CVAE et réforme du plafonnement de la CET, nouveaux barèmes pour la TVS

ANALYSER LES DIFFICULTÉS LIÉES À LA TVA

- › Les cas d'autoliquidation de la TVA en France : déchets, sous-traitance de BTP
- › Les cas d'autoliquidation de la TVA pour les opérations internationales : prestations de services, importations, acquisitions intracommunautaires
- › Réforme de la déclaration de TVA CA3 : nouvelle codification et cases supplémentaires liées à l'autoliquidation de la TVA sur les importations (cases préremplies)
- › Réforme de la DEB : le volet statistique (EMEBI) et le volet fiscal (État TVA)
- › Les opérations triangulaires
- › Les cas de non-récupération de la TVA
- › Réforme des règles d'exigibilité de la TVA pour les acomptes

Cas pratique : remplir une CA3 avec les différents cas d'exonérations territoriales et d'autoliquidation

DÉTERMINER LE RÉSULTAT FISCAL IMPOSABLE À L'IS

- › Rappel du principe de calcul du résultat fiscal
- › Les principales réintégrations et déductions extra-comptables
- › Le régime des plus et moins-values de cession des immobilisations
- › Le calcul de l'IS, des acomptes et du solde
- › Report en avant et report en arrière des déficits

Cas pratique : remplir la 2058 A sur la détermination du résultat fiscal
Quiz interactif Kahoot

CONTRÔLER LA CFE ET DÉCLARER LA CVAE

- › Vérifier la base imposable de la CFE
- › Notion et abattements sur la valeur locative liés aux locaux industriels
- › Acompte et solde de CFE
- › Déterminer la valeur ajoutée imposable à la CVAE
- › Remplir l'imprimé 2059-E de détermination de la valeur ajoutée
- › Loi de finances pour 2024 : suppression progressive de la CVAE entre 2024 et 2027
- › Vérifier le plafonnement de la CET en fonction de la valeur ajoutée

Cas pratique : remplir les imprimés de la CVAE - n°2059-E pour la détermination de la valeur ajoutée, n°1330 pour les effectifs et les établissements et n°1329 pour les acomptes et solde de CVAE

SE PRÉPARER À UN CONTRÔLE FISCAL

- › Anticiper le contrôle fiscal en justifiant toutes ses décisions par des références réglementaires (CGI, BOFIP, etc.)
- › La procédure du contrôle fiscal
- › Les droits et obligations du contribuable
- › Générer et contrôler le FEC – fichier des écritures comptables
- › Les redressements et pénalités encourues
- › Les réclamations possibles

Quiz interactif Kahoot de validation des connaissances

OBJECTIFS

- Être à jour des récentes évolutions fiscales.
- Analyser les principales difficultés fiscales pour chaque impôt.
- Se préparer à un contrôle fiscal.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation centrée sur les principaux pièges et difficultés de la TVA, de l'IS et de la CET
- Des fiches « synthèse » sur les déductions et réintégrations et sur la TVA des échanges internationaux (cases CA3, mentions sur la facture, nécessité d'une DEB ou DES)
- De nombreux Quiz interactifs Kahoot permettant de dynamiser la formation et de retenir les règles et les concepts plus facilement

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et collaborateurs des services comptables et fiscaux

Il est nécessaire de maîtriser les mécanismes de base de la TVA et le principe de détermination du résultat fiscal ou d'avoir suivi le stage "Les fondamentaux de la fiscalité d'entreprise – niveau 1" proposé par GERESO

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé 15 jours avant le début de la formation. Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, un travail sur des cas concrets et des exemples d'application. Un support pédagogique est remis à chaque participant, et un accès personnel en ligne permet d'accéder à des e-ressources à l'issue de la formation. Nos consultants sont sélectionnés pour leur expertise métier, leurs compétences pédagogiques et leurs expériences professionnelles.

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation

Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

1 585 € HT - Réf : CTA-FIS2

Validité : 30 juin 2025

PROCHAINES SESSIONS

Formation à distance :

les 7 et 8 avril 2025

les 22 et 23 septembre 2025

Paris Montparnasse :

les 14 et 15 novembre 2024

les 19 et 20 juin 2025

les 20 et 21 novembre 2025

Participant(e)

Mme M. Nom.....
Prénom.....
Fonction.....
E-mail
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)
Tél. (ligne directe).....
Tél. mobile (pour infos de dernière minute).....

Merci de nous indiquer si nous devons prévoir des mesures à mettre en œuvre pour les personnes nécessitant des aménagements particuliers :
.....

Formation choisie

Titre.....
Référence.....
Dates.....
Lieu.....
Option proposée pour certaines formations : un accès e-ressources pendant un an, à un tarif très avantageux (remise de 40% sur le prix public).
Merci de préciser votre choix :

Formation + Accès e-ressources pendant un an * Formation seule

Tarif

Indiquez le tarif HT selon l'option choisie.....

Entreprise / Établissement

Raison sociale.....
Adresse.....
Code postal | | | | | Ville.....
Téléphone..... Fax.....
N° d'identification (TVA intracommunautaire).....
Code APE / NAF..... N° Siret | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Responsable de l'inscription

Mme M. Nom..... Prénom.....
Service/Fonction.....
Tél. (ligne directe)..... E-mail.....

Facturation/Règlement

FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :

À l'attention de Mme M.
Nom.....
Prénom.....
Service/Fonction.....
E-mail.....
Libellé de la facture.....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser.....

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

OUI NON

Si OUI, numéro :
GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :

Nom de l'OPCO.....
Numéro de prise en charge.....
Adresse de votre OPCO.....
Code postal | | | | | Ville.....

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à : Le :
Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur www.gereso.com/cgv/

Prise en charge (si parcours certifiant) :
 CPF Entreprise OPCO